



Alsace Incendie

1, rue de Port Gentil • ZA Albert Schweitzer • Boîte Postale 90185
67405 ILLKIRCH CEDEX • Tél. 03 88 67 14 12 • Fax 03 88 67 81 23
Site Internet : www.alsaceincendie.com - E-mail : contact@alsaceincendie.com

Matériel Incendie
Prévention - Protection



CHARTRE ALSACE INCENDIE

En tant que société de service, nous visons à satisfaire nos clients en leur offrant des prestations de qualité optimale. Notre volonté est de maintenir ces objectifs en veillant à l'hygiène et à la sécurité du personnel, ainsi qu'à la protection de l'environnement et au respect des procédures inscrites dans notre Manuel Qualité (système QHSE - Qualité Hygiène Sécurité Environnement). Cet engagement s'inscrit dans notre démarche de certification APSAD - NF Service et GEHSE.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Notre politique QHSE repose sur la responsabilité individuelle. Chaque membre du personnel s'engage à éviter toute situation de danger, pour lui-même comme pour autrui, ce qui implique :

- Avant toute intervention, d'analyser les risques du chantier et de le sécuriser en conséquence, et d'informer la direction de tout problème de mise en sécurité d'un chantier ;
- De ne jamais se mettre en danger et, en cas de nécessité, refuser l'intervention ;
- En cours d'intervention; de se conformer à la réglementation, de porter les EPI adaptés et d'utiliser uniquement le matériel fourni par Alsace Incendie.

Dans ce sens, nous menons des actions organisées et systématisées auprès du personnel :

- Formation du personnel selon la réglementation en vigueur et selon les exigences du client, notamment en matière de qualification au travail en hauteur, permis nacelle, CAP d'agent vérificateur d'extincteur ;
- Sensibilisation aux risques liés à la conduite routière et aux chantiers ;
- Information sur la réglementation en vigueur applicable à notre domaine d'activité ;
- Analyse des situations d'accident afin de mettre en œuvre une prévention spécifique.

La rédaction obligatoire et la mise à jour du Document Unique des risques au travail permettent de procéder à la mise en place d'actions d'amélioration en matière de santé et de sécurité.

ENVIRONNEMENT

Notre politique QHSE vise également à sensibiliser notre personnel au respect de l'environnement :

- Limiter les déchets générés au sein de l'entreprise et sur les sites d'intervention ;
- Favoriser les mesures de protection de l'environnement telles que le recyclage des déchets.

OBJECTIFS QHSE DE LA SOCIÉTÉ

- Atteindre le "zéro accident" du travail avec et sans arrêt ;
- Assurer un contact quotidien entre la direction et l'ensemble du personnel pour gérer dans les meilleurs délais les éventuels problèmes relevés en matière de qualité de prestation, d'hygiène, de sécurité ou d'environnement ;
- Réaliser une réunion trimestrielle avec l'ensemble du personnel ;
- Réaliser des audits sécurité, à fréquence régulière et pour tous nos techniciens.

ILLKIRCH, le 8 janvier 2007

Le gérant,
Bernard DAUBENBERGER

Tél. 03 88 67 14 12
Fax 03 88 67 81 23

S.A.R.L. au capital de 8000 € - 378 896 005 RCS Strasbourg – R.M. 378 896 005 RE 67 – APE 518 M
SIRET 378 896 005 00030 – N° d'identification Intracommunautaire (TVA) FR 26 378 896 005